

L'écho des Moulins

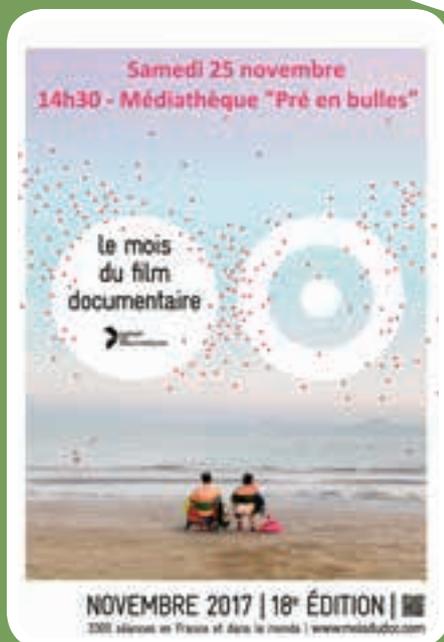


Vie municipale

Informations communales

Vie associative

www.nouvoitou.fr



**PLUi Réunion
publique**

**Sonita
Film
documentaire**

Nouvoitou

Vie municipale

2. Comité des fêtes
3. Edito du maire
3. Autorisations et permanences d'urbanisme
4. PLUi
5. Atelier Agenda 21 « Urbanisme »
6. Biodiversité et agriculture
7. Temps d'Activités Périscolaires
7. Conseil Municipal des Enfants
7. PACS en Mairie
7. Commémoration

Informations communales

8. Médiathèque « Pré en bulles »
9. Sortez en bus !
9. Ecole Saint-Martin
10. Nouveaux à Nouvoitou

Vie associative

11. JSN Danse
11. Téléthon

12. À votre service

12. Agenda de Novembre

L'écho
des
Moulins

N° 97 - Novembre 2017

Dépôt des articles :

Vos articles sont à fournir avant le **5 novembre 2017** pour une parution dans le prochain Echo des Moulins de **Décembre 2017**. Ils peuvent être envoyés par mail à : echodesmoulins@nouvoitou.fr

Crédits photos : Mairie, Associations de Nouvoitou, PhotographYAGE.

Directeur de la publication : Jean-Marc Legagneur, Maire
Déléguée à la communication : Sylvie Panaget, Conseillère
Conception/réalisation graphique : Grapheti - Rennes © 2017
Impression : Imprimerie Le Galliard - Cesson-Sévigné

Comité des Fêtes
Réveillon de la Saint-Sylvestre

Dimanche 31 décembre - Salle Le Bocage

Au menu (proposé par l'Entre Temps) :

Apéritif pétillant

*Verrine de crabe et d'avocat, Wrap de volailles aux quatre épices,
Pique de poivron farcie au thon, Mini Burger garni au magret de canard fumé*

*Marbré de foie gras avec sa marmelade de figues
et abricots confits, toasts et pain d'épice*

Filet de sole pochée à la crème de moutarde violette et ses légumes croquants

Trou normand

*Filet de canette sauce griotte accompagnée
de pommes de terre forestières et son fagot*

Farandole de fromage et sa salade croquante

*Trilogie de desserts : mini kouing-amann, craquant chocolat praliné,
exotique biscuit mousse passion saveur ananas touche gingembre*

Cette soirée dansante avec cotillons, animée par Jacky Spectacles est au prix de 83 € (tout inclus y compris les boissons).



Renseignements et réservation au 02 99 37 52 45
ou comitedesfetesnouvoitou@sfr.fr

Permanence de Monsieur le Maire

Chaque samedi de 10h à 12h - sur rendez-vous.

Permanence des adjoints

Chaque samedi de 10h à 12h

- ➔ 4 novembre : Nicole Poupert (Action sociale, Enfance-Jeunesse)
- ➔ 18 novembre : Philippe Leborgne (Bâtiments, Voiries, Espaces verts)
- ➔ 25 novembre : Annick Bellamy (Urbanisme)

Quelques efforts pour mieux vivre

La qualité de vie, l'association harmonieuse entre la ruralité historique et une urbanisation que nous voulons maîtrisée, le dynamisme associatif et notre patrimoine caractérisent l'identité de notre commune et favorisent son attractivité. Ainsi, l'extension et la densification urbaine planifiées dans le cadre du Programme Local de l'Habitat se réalisent sans difficulté, en raison de la demande soutenue d'une population en recherche de sérénité et de bien vivre.

Pour autant, vivre ensemble n'est pas toujours facile, et nous regrettons que depuis quelques temps, des actes d'incivilité se produisent sur notre commune. Stationnement abusif, vitesse excessive, non-respect du voisinage sont des sujets qui ont tendance à être récurrents et qui nécessitent une prise de conscience collective.

La mairie aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de vous tous pour donner du sens à son action. Avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et encore mieux profiter de la chance de pouvoir habiter Nouvoitou.

Les élus, les agents de la commune et de Rennes Métropole (pour la voirie) travaillent pour répondre aux nécessités liées à notre sécurité et à notre qualité de vie. Fidèle à notre démarche participative, nous restons à l'écoute pour toute suggestion d'amélioration et pour toute prise en compte des situations nécessitant une intervention.

L'évolution de l'intercommunalité nous invite désormais à raisonner et à projeter notre développement dans un cadre de cohérence métropolitaine.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) devient intercommunal (voir article page 4). La conception, puis la mise en œuvre du PLU est une démarche d'envergure qui s'appuie sur une première concertation, dite « préalable » avec les habitants, les associations locales et toutes les parties concernées. Dans une globalité cohérente, sous forme d'un projet travaillé et fidèle à nos orientations et à nos valeurs, la stratégie communale sera traduite dans une orientation d'aménagement et de programmation, dont l'objectif est la préservation de notre identité et la définition de notre devenir.

Cette concertation constitue une étape importante pour nous tous, pour nos enfants et les générations qui nous suivront.

Je vous invite à venir nombreux à la présentation du projet communal, qui aura lieu **le jeudi 23 novembre à 19h00 en Mairie**, afin d'échanger et d'enrichir ce programme qui se doit d'être une réponse à notre vision de l'avenir de Nouvoitou.

bien cordialement

Jean-Marc Legagneur, Maire.



Autorisations d'urbanisme

Permis de construire et déclarations préalables accordés entre le 26 septembre et le 24 octobre 2017 :

- ➔ Clarisse Romdhane-Bouvier, 10 La Lande : remplacement porte de garage par une baie vitrée
- ➔ Angélique Riaudel, Le Bois Rond : modification de toiture
- ➔ Younès Ouzannou, 7 rue Joseph Haydn : retrait du permis de construire maison individuelle
- ➔ Anthony Gadbois, 14bis avenue Jean Langlois : construction d'une maison individuelle

Permanences d'urbanisme

- ➔ Mairie : 02 99 37 65 17
- ➔ Instructeur au service Droits des Sols de Rennes Métropole et Architecte Conseil : **lundi 20 novembre de 9h30 à 12h** (prendre rendez-vous au préalable en Mairie).

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

2^{ème} réunion publique : le projet communal



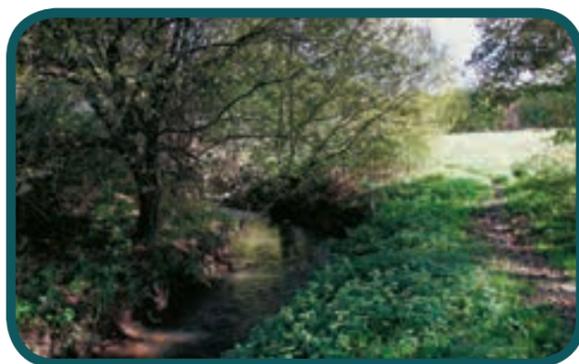
**Judi 23 novembre
À 19h en Mairie**

En janvier 2015, la transformation de l'agglomération rennaise en Métropole a entraîné le transfert vers cette dernière de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » des 43 communes qui la composent et la nécessité de s'engager dans une démarche collective d'élaboration d'un

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), conformément à la loi MAPTAM (Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles du 27 janvier 2014).

Officiellement lancée lors du Conseil Communautaire du 6 juillet 2015, cette démarche doit aboutir fin 2019 par l'approbation du PLUi et son entrée en vigueur. Le PLUi remplacera alors l'ensemble des documents communaux actuels (PLU et POS des différentes communes) et s'appliquera pour une durée de 15 ans, soit jusqu'en 2035.

Ce vaste chantier, qui s'étale sur 4 années et se décline aux différentes échelles de la métropole (complémentarités intercommunales, communes et quartiers), est co-construit avec les communes. Une concertation du public est faite aux différentes étapes d'élaboration du PLUi afin d'intégrer les principales thématiques, interrogations et attentes des métropolitains.



Un projet de territoire partagé

Le PLUi s'appuie sur les politiques publiques existantes ou en cours d'élaboration en terme d'habitat, d'économie, de mobilité, de transition écologique et d'environnement (projet de territoire, SCoT, PDU, PLH, PCAET, SAE...) et favorise leur déclinaison spatiale et leur mise en œuvre opérationnelle. Il définit les grandes orientations de développement, d'aménagement et d'urbanisation à l'échelle des 43 communes du territoire à l'horizon 2035. L'ensemble de ces orientations est précisé dans le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi, adopté par le Conseil Communautaire en mars 2017.

Tout en confortant la ville archipel, l'ambition partagée est de faire de l'agglomération rennaise une métropole dynamique, attractive, accueillante et résolument tournée vers l'avenir.

NB : Le PADD a fait l'objet d'une présentation en novembre dernier lors d'une 1^{ère} réunion publique organisée à l'échelle du secteur Sud-Est de la Métropole à laquelle l'ensemble des habitants des communes de Vern-Sur-Seiche, Saint-Armel, Corps-Nuds, Chantepie et Nouvoitou étaient conviés.



Des identités communales préservées

Tout en proposant un cadre commun (PADD), le PLUi laisse une large place aux projets communaux. Chaque commune étant différente, l'objectif affiché par l'ensemble des maires des 43 communes est clairement de préserver l'identité de chacune d'entre-elles. Ainsi, chaque projet communal se décline dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Le projet communal a fait l'objet de nombreuses réunions de travail avec les services de Rennes Métropole, de débats en commissions, en Conseil Municipal, de visites sur le terrain avec les acteurs concernés. Il s'appuie sur le PLU existant, sur les différents projets communaux en cours et à venir et sur différentes études

règlementaires obligatoires ou volontaires. Il reflète la volonté des élus de préserver la qualité de notre cadre de vie, qu'il s'agisse de patrimoine, d'agriculture, de paysages tout en répondant aux enjeux d'accueil de nouvelles populations, de dynamisme économique, de vieillissement de la population et de besoins en termes de services et d'équipement.

Le PLUi, tous concernés !

Le PLUi nous concerne tous, notamment parce qu'il détermine les règles précises d'utilisation des sols, à partir desquelles les permis de construire et autres



autorisations du droit de sols sont délivrées, mais aussi parce qu'il impacte nos façons d'habiter, de nous déplacer, de travailler, de vivre ensemble.

« Est-ce que mes enfants pourront se rendre à leurs activités en vélo en toute sécurité ?

On parle de densification, de quoi s'agit-il ?

Mon terrain est-il constructible ?

J'ai un projet d'extension, quelles sont les règles à respecter ?

Mon bâtiment est classé au patrimoine bâti d'intérêt local, est-ce que je peux le rénover et l'habiter ?

En tant qu'artisan, je souhaite m'installer sur la commune, est-ce possible ?

Je suis agriculteur, est-ce que je pourrai continuer à exploiter mes terres ?

Quelles évolutions en terme de services, de commerces ?

J'apprécie mon cadre de vie, va-t-il changer ?... »

Autant de questions que vous pouvez vous poser et auxquelles nous aurons le plaisir de répondre lors de la présentation de notre projet communal, le **judi 23 novembre à 19h** dans la salle du Conseil Municipal.

Venez nombreux ! Le PLUi, c'est l'affaire de tous !

Annick Bellamy, Adjointe à l'urbanisme.

Nouvel atelier Agenda 21 « Urbanisme »

Venez nous rejoindre !

Dans la poursuite de son engagement pour le développement durable au travers notamment de la démarche Agenda 21, la commune de Nouvoitou a initié en septembre 2017 un nouvel atelier dédié à l'urbanisme.

L'objectif de cet atelier est d'enrichir les projets d'urbanisation et d'aménagement du territoire du regard d'habitants désireux de faire partager leurs expériences, leurs souhaits, leurs façons de vivre ensemble à Nouvoitou.

Dans un premier temps, ce nouvel atelier Agenda 21 viendra compléter les réflexions des élus sur le secteur des Entrées de la zone d'aménagement concertée (ZAC) et le futur lotissement communal de La Grande Prée.

Que vous habitiez en campagne ou en centre-bourg, dans un nouveau quartier ou dans un quartier plus ancien, que vous soyez nouvel arrivant ou natif de la commune, que vous soyez étudiant, actif ou retraité, et si vous souhaitez vous impliquer dans l'avenir de notre commune, venez nous rejoindre !

Pour vous inscrire à cet atelier ou pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter en vous adressant à Carmen Gautier à la Mairie ou par courriel à c.gautier@nouvoitou.fr.

Annick Bellamy, Adjointe à l'urbanisme

Un atelier Agenda 21, c'est quoi ?

- un groupe d'une dizaine de personnes,
- une majorité de personnes issues de la société civile, peu d'élus,
- une présidence assurée par un habitant désigné par le collectif,
- 4 à 5 réunions par an en soirée ou le samedi matin,
- un temps de partage et d'échanges,
- la satisfaction de participer à une œuvre collective.



Biodiversité et agriculture

Pour les « Matinales du pays de Rennes » du 7 septembre 2017, la commune de Nouvoitou a été choisie pour présenter, à des élus et des agriculteurs, un dossier appelé « Redynamisation du bocage ».

Ce dossier comporte un travail sur les chemins, le bocage et l'agriculture. Ce travail collectif a été réalisé avec les agriculteurs, les associations environnementales, les commissions communales, en partenariat avec Rennes Métropole, la Chambre d'Agriculture, la société DMEAU (inventaire du bocage) et M. Philippe Vaur (citoyen de Nouvoitou qui a réalisé la cartographie des chemins).

Les chemins

Ils permettent la perméabilité du territoire. Méthode : travail sur le terrain, en partenariat avec les agriculteurs, et validation par le groupe communal. Résultat : une cartographie des chemins existants, des boucles de randonnées avec modifications et nouvelles variantes, des chemins d'accès aux parcelles agricoles, recensement des chemins ayant un intérêt pour la biodiversité, et les chemins disparus ou à supprimer.

Le bocage

Constatation d'un bocage vieillissant. En le figeant, il est appelé à se dégrader et à disparaître. Méthode : définition de 4 critères objectifs de classement et outil d'aide à la décision pour la gestion du bocage. Travail de recensement sur le terrain par la société DMEAU et le groupe communal.

Résultat : cet inventaire a permis d'identifier 94,8 km de haies bocagères, la densité étant de 50,1 m à l'hectare, et de classer ces haies en espaces boisés classés ou en loi paysage.

- ➔ 36 % de ces haies ont un intérêt pour la qualité de l'eau,
- ➔ 51 % pour le paysage,
- ➔ 72 % pour l'agriculture,
- ➔ 83 % pour la biodiversité.

Linéaire de bocage classé :

- ➔ avec 1 seul de ces 4 critères : 90,5 km, soit 95,5 %
- ➔ avec 2 critères : 78,6 km, soit 82,9 %
- ➔ avec 3 critères : 48,7 km, soit 51,4 %
- ➔ avec 4 critères : 11,9 km, soit 12,6 %. Ces 11,9 km sont classés en espaces boisés classés.

- ➔ Identification des linéaires de replantation possible,
- ➔ Cartographie,
- ➔ Constitution d'un comité de pilotage communal : pour valider l'évolution du paysage,
- ➔ Aménagement de ce bocage : pour préserver des zones favorables à l'élevage.

L'agriculture

Les échanges parcellaires : édition d'un atlas parcellaire par Rennes Métropole et la Chambre d'agriculture. Méthode :

- ➔ Permettre une réflexion et une prise de décisions entre agriculteurs et propriétaires, avec possibilité d'échanges de terres ou de cultures, dans le but de préserver la fonctionnalité des exploitations agricoles.
- ➔ Regrouper des terres plutôt favorables à l'élevage avec une réflexion sur la qualité de l'eau et le positionnement des haies (le bocage, les zones humides sont intimement liées à l'élevage bovin, allaitant et laitier).

Cet inventaire du bocage réalisé permet d'envisager des échanges de terrains, avec l'accord des propriétaires et validés par le comité de pilotage, dans le but de limiter le déplacement des engins agricoles et des animaux sur les routes et les chemins.

L'entretien de ce bocage, important et nécessaire (entretenir ce n'est pas détruire), doit être compatible avec les contraintes de l'agriculture d'aujourd'hui. On doit se poser la question de sa valorisation en bois de chauffage (bûches et plaquettes) et bois d'œuvre. Il faut également réfléchir au choix des essences pour les plantations nouvelles.

Ce travail sur les chemins, le bocage et l'agriculture est un ensemble de données concrètes et pertinentes qui viendront alimenter le PLUi de Rennes Métropole.

Marie-Paule Anger, déléguée à l'agriculture.



Temps d'Activités Périscolaires

Résultats de l'enquête auprès des familles

Pour permettre à la Municipalité d'entamer une réflexion sur le devenir de la réforme des rythmes scolaires dans notre commune et sur l'organisation actuelle de la semaine scolaire, un questionnaire a été adressé à toutes les familles dont les enfants sont scolarisés en maternelle ou en élémentaire, par le biais du cahier de liaison des deux écoles.

Au total sur les 2 écoles, 278 réponses sont parvenues, soit 75,75 % des enfants inscrits. Parmi eux, 88,1 % des enfants sont inscrits aux TAP.

A retenir : 47,5 % des parents indiquent que leur enfant est plus fatigué depuis la mise en place de la réforme.

Sur le devenir, 34,9 % souhaitent le maintien de la semaine de 4,5 jours, le motif principal (78,3 %) étant qu'elle facilite l'organisation familiale. 62,2 % des répondants sont quant à eux favorables au retour à la semaine de 4 jours, le motif principal (83,2 %) étant l'amélioration du rythme de l'enfant.

La réflexion sur la conduite à tenir pour la rentrée 2018 va donc se poursuivre en tenant compte de ces éléments. Une délibération sera prise par le Conseil Municipal lors de sa séance du 11 décembre 2017.



Conseil Municipal des Enfants

5 nouveaux conseillers

L'élection pour le renouvellement partiel du conseil municipal des enfants a eu lieu le 17 octobre 2017. Les élèves de CE2 des deux écoles sont venus voter en Mairie pour élire de nouveaux conseillers, en remplacement des cinq conseillers partis au collège.

Sanae Essaghir, Nelya Nzobanga-Kossi, Naela Romdhane et Sofiane Drissi sont les 4 conseillers représentants de l'école du Chêne Centenaire, et Laura Lezé, nouvelle conseillère pour l'école Saint-Martin.

L'installation du conseil dans sa nouvelle composition aura lieu le **samedi 2 décembre**, à 10h30, salle du conseil de la Mairie.



PACS en Mairie

A compter du 1^{er} novembre, il faudra se rendre en Mairie ou chez le notaire et non plus au tribunal d'instance pour contracter un pacte civil de solidarité. Cette nouvelle procédure vise à recentrer les juridictions, comme le tribunal d'instance, sur leur mission essentielle : trancher les litiges.



Avant de se rendre en Mairie, n'oubliez pas de prendre rendez-vous au 02 99 37 42 71

Commémoration

Armistice du 11 novembre 1918

Elle aura lieu **dimanche 12 novembre** en présence des membres du Conseil Municipal, des enfants, des associations et de la population.

Programme :

- ➔ 9h15 : rassemblement devant la Mairie avec les drapeaux,
- ➔ 9h30 : messe en mémoire des victimes de guerre,
- ➔ 10h30 : dépôt de gerbe et discours devant le Monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur offert à la Mairie.

Médiathèque « Pré en bulles »

Le mois du film documentaire

Projection gratuite du film « Sonita »
Samedi 25 novembre à 14h30 - à partir de 12 ans



Pour la 3^e année, la médiathèque participe au « Mois du film documentaire » qui met à l'honneur la richesse de ce cinéma tous les ans au mois de novembre. L'évènement national est vécu au niveau local grâce aux partenaires en Bretagne depuis sa création avec plus de 350 projections et plus de 80 en Ille-et-Vilaine.

Pour cette édition du « Mois du film documentaire », un focus est donné sur l'acte de création comme art et comme lutte, et notamment au travers du portrait de la courageuse « Sonita » qui défie les lois pour exister et créer sa musique, hors de l'Afghanistan.



La médiathèque vous invite à une projection gratuite du film « Sonita ». Cette projection sera suivie d'une rencontre avec **Asal Bagheri, docteur en Sémiologie et linguistique, spécialiste du cinéma iranien**. Elle est auteure de la thèse « Les relations homme/femme dans le cinéma iranien postrévolutionnaire, stratégies des réalisateurs ; analyse sémiologique. »

Informations

« Sonita » de Rokhsareh Ghaem Maghami (Allemand, Iranien, Suisse / 91' / 2015 / Septième Factory)
Si Sonita, 18 ans, avait eu son mot à dire, elle aurait comme parents Michael Jackson et Rihanna. Réfugiée afghane clandestine en Iran, elle habite depuis dix ans dans la banlieue pauvre de Téhéran. Sonita rêve de devenir une artiste, une chanteuse en dépit des obstacles auxquelles elle est confrontée en Iran et dans sa famille. En effet sa

mère lui réserve un tout autre destin : celui d'être mariée de force et vendue pour la somme de 9000 dollars. Mais Sonita n'entend pas se soumettre : téméraire et passionnée, elle bouscule les codes de cette culture conservatrice et décide de se battre pour vivre sa vie.

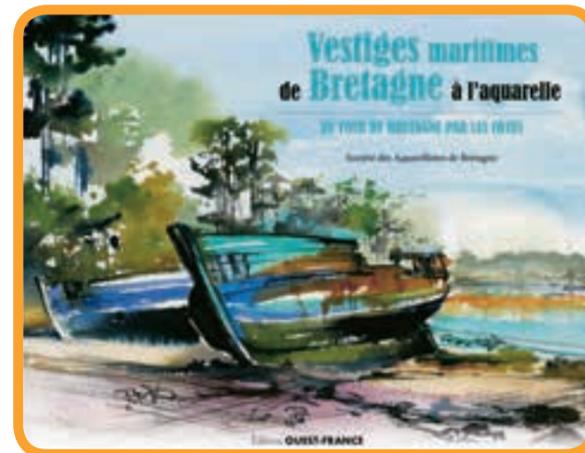
Pratique Gratuit - Inscription obligatoire au 02 99 37 84 71 ou mediatheque@nouvoitou.fr
Evènement organisé en partenariat avec Comptoir du Doc

Exposition Peintures

Du 18 novembre au 16 décembre

Depuis toute petite, **Danielle Allain-Guesdon** dessine. Enfant, elle aimait réaliser des esquisses de bord de mer. Depuis plus de 15 ans, elle s'inspire de la nature au cours de ses promenades. Après une initiation à la peinture à l'huile, c'est aujourd'hui avec l'aquarelle qu'elle produit ses œuvres. Inscrite depuis plusieurs années à la Société des Aquarellistes de Bretagne, elle semble y avoir trouvé sa voie. Elle a participé au livre « Vestiges maritimes de Bretagne à l'aquarelle », sorti en 2016 aux Éditions Ouest-France, en peignant deux aquarelles et en rédigeant les textes de présentation des lieux peints.

Créée en 2005, **La Société des Aquarellistes de Bretagne** est une association basée en Ille-et-Vilaine. Elle a pour buts de soutenir une démarche artistique, de mieux faire connaître l'aquarelle. L'association a réalisé un premier livre en 2009 « Le tour de Bretagne en aquarelles » paru aux Éditions Ouest-France.



Pour ce second livre, Christine Guénanten, poète breton, a rejoint l'association. Peintres et poète ont parcouru le littoral et arpenté les cimetières de bateaux à la recherche de ces témoins d'un passé voué à disparaître au gré des marées et



des tempêtes. Ils ont saisi, sous leurs pinces et leurs plumes, les coques éventrées, les mâtures brisées, les peintures écaillées, les moteurs et les chaînes rouillés. De la Côte d'Émeraude au golfe du Morbihan, en

passant par la Cornouaille, c'est une invitation à une déambulation colorée et poétique, à travers le regard d'artistes sensibles à la beauté du patrimoine breton.

Deux ouvrages réalisés par l'association et parus aux éditions Ouest-France sont déjà consultables à la médiathèque :

- « Le tour de Bretagne en aquarelles » - 2009
- « Vestiges maritimes de Bretagne à l'aquarelle » - 2016

Vernissage : vendredi 24 novembre à 18h

Sortez en bus

« Le Médecin malgré lui »



Samedi 2 décembre à 18h - Opéra de Rennes

Durée : environ 1h45
Version trio instrumental : piano, violoncelle, clarinette

Un opéra-comique de Charles Gounod, d'après la pièce éponyme de Molière, mise en scène par Vincent Tavernier.

Vous connaissez sûrement la pièce de Molière ? Nous vous invitons à découvrir son adaptation lyrique par Charles Gounod, compositeur français du XIX^e siècle. Pour se venger des coups de bâton reçus de son mari Sganarelle, Martine fait croire aux valets de Géronte que ce simple fagotier est un grand médecin. Conduit chez Géronte pour guérir sa fille Lucinde atteinte d'une étrange maladie, Sganarelle se prend vite au jeu...

Pratique Renseignements et réservation au plus tard pour le 10 novembre auprès de Nicolas Rausch au 02 23 37 09 89 ou viessociative@nouvoitou.fr

Jeux de société

La médiathèque est un espace dédié à la découverte culturelle, par le biais de plusieurs supports et notamment les jeux de société qui nous entraînent à la réflexion, à la patience, et surtout au plaisir de jouer. La médiathèque s'est donc enrichie de plusieurs jeux de société de tout âge, proposés en accès libre sur place. N'hésitez à venir jouer sur les heures d'ouverture, en famille ou avec les copains.



Accueil des assistantes maternelles

Tous les ans, la médiathèque propose aux assistantes maternelles d'assister à une matinée « Lectures et ritournelles » proposée et animée par Marion Dain. Elle aura lieu le **mardi 5 décembre** sur 2 séances : 9h30 et 10h30. Inscription obligatoire

Ecole Saint-Martin

Des nouvelles

Le 4 septembre, c'était la rentrée ! Déjà loin derrière nous, elle a vu arriver petits et grands sur la cour d'une école qui leur réservait encore quelques surprises cette année : agrandissement de la cour maternelle avec installation de carrés potagers en attente des prochaines plantations et mise en place d'un coin jeux.

Chacun a trouvé ses marques et a pu commencer à s'investir dans les multiples projets qui vont se succéder cette année.

Les premiers d'entre eux sont déjà lancés :

- Séances de natation en CE1/CE2,
- Journée d'intégration de la GS au CM2 par le biais d'une activité accrobranche et étude du milieu forestier (lundi 18 septembre),
- Séances de musique : rondes et jeux dansés, commencés le 5 octobre, avec notre intervenante Arécia Oliveira,
- Séances d'endurance pour la course parrainée du 20 octobre.

Petits et grands sont déjà forts occupés au milieu de tout ça, et la motivation est au rendez-vous !



Nouveaux à Nouvoitou

HappyCake

HappyCake sait se faire remarquer pas sa qualité et son originalité. Je vous propose des créations de gâteaux uniques et personnalisés. Je suis présente lors des événements les plus importants de votre vie (anniversaire, mariage, baptême, babyshower...)

Des ateliers Pâtisserie vous seront proposés tout au long de l'année, pour les petits comme pour les grands (les dates et formalités seront disponibles prochainement sur mon site internet et ma page Facebook).

Delphine

Site Internet : www.Happycake.fr
Page Facebook : HappyCake



Magasin de jouets.fr

Créé par un Nouvoitouzien il y a un an, Magasin de jouets.fr est un site e-commerce de vente de jeux et jouets. Ce site internet propose une sélection de jeux et jouets allant du jouet d'éveil pour nouveau-né au jeu de société familial. Vous trouverez des jouets de grandes marques reconnues comme Djeco, Janod, Haba, Lilliputiens, Asmodee... mais aussi d'autres produits originaux comme par exemple un grand choix de tipis pour enfant.

Pour les plus petits, vous découvrirez une large gamme de jouets d'éveil comme des jouets d'acti-

vités aux multiples facettes et également des objets pour décorer une chambre d'enfant.

Vous trouverez de magnifiques puzzles adaptés à tous les âges et à tous les goûts, une grande variété de loisirs



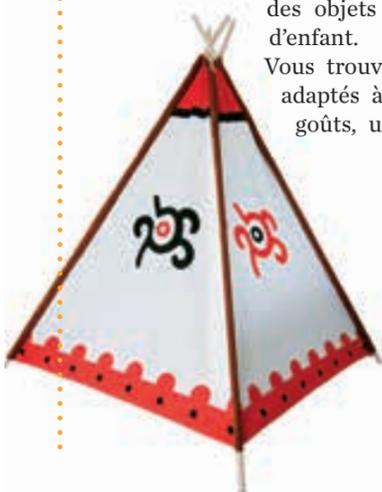
créatifs pour éveiller la créativité des jeunes enfants, des jouets d'imitation comme de la jolie dinette en bois solide et originale, des déguisements de qualité, des jouets d'imagination comme des bateaux de pirates, des casernes de pompiers, des circuits de trains en bois, des châteaux fort ou de princesse... des jeux éducatifs pour apprendre en s'amusant.

Vous trouverez une large gamme de jeux de société allant du jeu coopératif pour enfant de 3 ans au jeu stratégique pour jouer en famille.

Le siège social de l'entreprise est toujours à Nouvoitou mais la logistique a été confiée à la société Tremblay Logistique. Tous les produits que vous pouvez commander sur le site sont en stock et seront expédiés le jour même si la commande est passée avant 13h. La livraison est gratuite dès 49 € pour une livraison en point relais (Hyper U de Châteaugiron par exemple).

Vous manquez d'idées pour Noël : retrouvez des idées de cadeau par âge, une sélection de jeux et jouets sous la forme de coups de cœur et de nombreuses promotions. En renseignant le code NOUVOITOU dans votre panier, vous bénéficierez d'une remise.

Site : www.magasindejouets.fr/
Facebook : www.facebook.com/magasindejouets.fr/
Une question ? Contactez le 02 30 96 43 53



Téléthon 2017

Réservez la date

Les messages de l'AFM Téléthon : Le combat des parents, la vie des enfants

« Le combat des parents s'est transformé en une véritable révolution médicale. C'est un combat qui nous concerne tous ! »

« Parce qu'il y a **urgence** à agir contre la maladie de leur enfant qui progresse jour après jour, le combat des parents donne à la recherche les moyens d'aller plus vite. »

« Des maladies rares hier incurables bénéficient des premiers traitements, grâce au **combat des parents** et à la mobilisation de tous. »

« Les parents se battent contre la maladie de leurs enfants. Pour soutenir leur combat, il faut donner les moyens à la recherche d'avancer plus vite. »

« Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières, puis les fleuves et les océans. Votre participation nous donne les moyens d'aller plus vite, plus loin. **Merci à vous !** »

Les animations à Nouvoitou (Espace Le Bocage) : Le samedi 9 décembre

🕒 **De 10h à 17h : Salon de la voiture ancienne et de luxe et des deux roues** - village Téléthon au parking Le Bocage

🕒 **A 11h : Randonnée gourmande**

Avec un départ groupé à la salle Le Bocage, il vous est proposé un circuit avec quatre étapes gourmandes. Il est

JSN Danse

Soirée Zumba

Vendredi 17 novembre - De 20h à 23h - Salle Le Bocage

Un soir d'automne... Disney à Nouvoitou

La JSN Danse vous propose de venir découvrir et pratiquer la Zumba, en famille, puisque les enfants à partir de 5 ans sont les bienvenus, les papas aussi, et entre amis bien sûr ! Mickey, qui nous a confirmé sa présence, viendra pratiquer quelques danses et se prêtera au jeu des photos avec tous ceux qui le souhaiteront.

Cette soirée, qui s'annonce sportive et festive, sera animée par notre professeure Andréa, Pollyanna et Martin.

N'hésitez pas à revêtir vos robes de princesse ou toutes autres tenues Disney, accessoires...

Comme pour chaque soirée Zumba, la JSN Danse vous réserve d'autres surprises.

Alors inscrivez-vous vite, et venez nous rejoindre pour « ZUMBER » !

conseillé d'arriver dès 10h30 pour ne pas louper le départ et pour les dernières inscriptions.

Il est demandé une participation libre minimum de 7 €. Inscription souhaitée sur telethonnouvoitou@orange.fr ou auprès de Bernard Ruffault au 06 85 50 59 91

🕒 **De 14h30 à 17h : Baptêmes en motos Harley Davidson**
Des départs périodiques en groupe seront effectués sur un circuit d'environ 1/4 heure. Il est demandé une participation financière libre.

🕒 **A 20h : diner avec animations**

Par souscription pour un tarif de 15 €. Le nombre de places étant limité, l'inscription est à faire **avant le 2 décembre** sur telethonnouvoitou@orange.fr ou auprès de Bernard Ruffault au 06 85 50 59 91.

Toutes ces animations, au profit du Téléthon, sont proposées à Nouvoitou par des bénévoles dans le cadre d'un partenariat associatif entre Les Jeunes Sportifs de Nouvoitou, le Judogi Club, le Club des Bons Amis, l'Amicale des donneurs de sang, le Comité des Fêtes de Nouvoitou, le Club de Harley de Nouvoitou (HDK) et avec le soutien de nos partenaires.



L'inscription avec le règlement est à valider avant le 10 novembre.

Tarif à l'inscription : 10 € adulte / 5 € enfant (5-12 ans)

Tarif sur place : 12 € adulte

Déposez votre inscription sur papier libre en indiquant vos nom, prénom, téléphone, et votre chèque bancaire à l'ordre de la JSN Danse :

➔ à la boulangerie de Nouvoitou,

➔ auprès de Manuella Martin (8 impasse des Etameurs à Nouvoitou) ou Christèle Duteuple (19 avenue Jean Langlois à Nouvoitou)

➔ par mail jsndanse.nouvoitou@laposte.net (sans omettre de déposer votre chèque comme indiqué ci-dessus)

Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, mercredi	8h30 - 12h
Mardi, jeudi, vendredi	8h30 - 12h et 14h - 17h
Samedi	9h - 12h
Téléphone	02 99 37 42 71
E-mail	accueilmairie@nouvoitou.fr
Site internet	www.nouvoitou.fr

Service Urbanisme : 02 99 37 65 17

E-mail : urbanisme@nouvoitou.fr

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

CCAS de Nouvoitou : 02 99 37 65 12 - ccas@nouvoitou.fr

Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Service Animation Sportive : 02 99 37 65 15 ou 06 16 68 21 45

Service Animation Jeunesse - Maison des Jeunes

02 99 37 65 15 ou 06 09 42 17 60

Service Animation Enfance : Espace rue du Chêne Centenaire :

02 99 37 67 86 ou 06 23 81 10 13

Pôle multimédia : multimedia@nouvoitou.fr

Service Vie associative et culturelle : 02 23 37 09 89 -

06 27 15 79 10 - vieassociative@nouvoitou.fr

Médiathèque « Pré en bulles » : 12 rue de Châteaugiron

02 99 37 84 71 - mediatheque@nouvoitou.fr

Mardi : 16h30-18h30 Mercredi : 10h-12h et 14h-18h30

Vendredi : 16h30-18h30 Samedi : 10h-12h30 et 14h-17h

Pic&Colég'RAM : 2 rue de Vern - 02 23 07 14 58 - ram@nouvoitou.fr

Ecole publique «Le Chêne Centenaire» : 02 99 37 42 70

Directrice : Madame Amélie Bahoff

Ecole Privée «Saint-Martin» : 02 99 37 40 76

Directrice : Madame Claire Joubert

Restaurant Scolaire : Rue de Domloup : 02 99 37 43 47

Correspondants Presse

☎ Ouest-France : Christine Cordon - christinecordon@yahoo.fr

☎ Journal de Vitré : Franck Pelhate - envoilinfo@gmail.com

Déchèterie

☎ Infos : Service Déchets de Rennes Métropole au 0 800 01 14 31

Collecte des déchets ménagers (bac gris) le lundi à partir de 14h,

Collecte des déchets recyclables (bac jaune) le jeudi, semaine impaire, à partir de 15h

☎ Saint-Armel au lieu-dit « Les Garmeaux »

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermée le jeudi après-midi, dimanche et jours fériés

Paroisse : Horaires des messes :

☎ Dimanche à 9h30 : alternativement à Nouvoitou et à Domloup

☎ Dimanche à 10h30 à Châteaugiron

☎ Samedi à 18h30 : alternativement à Ossé et St Aubin du Pavail

☎ Mardi à 9h à Nouvoitou

Presbytère : 16, avenue Pierre le Treut à Châteaugiron

au 02 99 37 40 56

Assistante sociale du C.D.A.S.

sur rendez-vous au 02 99 02 20 20

Point Accueil Emploi (P.A.E.) intercommunal

Ouvert au public tous les matins de 9h à 11h30 (sauf mercredi).

Sur rendez-vous l'après-midi

Agenda Novembre 2017

Exposition à la Médiathèque « Pré en bulles »

Jusqu'au 15 novembre : « Raconte-moi Nouvoitou »

Du 18 novembre au 16 décembre : Peintures de Danielle Allain-Guesdon et de la société des Aquarellistes de Bretagne

Vendredi 3

☎ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute

Lundi 6

☎ À 20h30 : Conseil Municipal - Mairie

Mardi 7

☎ À 9h30 et à 10h30 : A la rencontre des tout-petits - Médiathèque « Pré en bulles »

Vendredi 10

☎ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute

☎ À 18h : Inauguration du foyer « Catherine Guigot » - Complexe sportif

Dimanche 12

☎ À partir de 9h15 : Commémoration du 11 novembre 1918 - UNC/AFN/PG/Soldats de France

Vendredi 17

☎ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute

☎ Gai Savoir - Club des Bons Amis - Salle Le Bocage

☎ De 20h à 23h : Zumba - JSN Danse - Salle Le Bocage

Samedi 18

☎ À 10h : Lectures et ritournelles « La forêt : au petit bois charmant » - Médiathèque « Pré en bulles »

☎ Compétition - JSN Karaté - Salle Le Bocage

Dimanche 19

☎ Assemblée générale - Galet'Saucisse - Salle Le Tilleul

Lundi 20

☎ À 20h30 : Vie Libre - Salle « Préfa Asso Le Tilleul » (ancienne médiathèque)

Jeudi 23

☎ À 19h : Réunion publique « PLUi » - Mairie

Vendredi 24

☎ Marché de 16h30 à 19h - Place Haute

☎ Repas - Neveztell Fan Klub - Salle Le Bocage

Samedi 25

☎ À 14h30 : Mois du film documentaire « Sonita » - Médiathèque « Pré en bulles »

A NOTER EN DÉCEMBRE

☎ Samedi 9 : à partir de 11h : Téléthon

☎ Lundi 11 : à 20h30 : Conseil Municipal - Mairie